VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson — Splendide occasion pour placement.

Dans la succession de Odelie Zehrlaut.

No 78,987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI le 16 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de date et signé le 13 juillet 1906 par l'Hon. John St. Paul agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à Cicero A. Ramsey, encanteur, la propriété ci-après décrite —

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 138, borné par les rues Magasin, Calliope, l'autrefois rue Duplantier, Clio et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer, le 19 juin 1906 et lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces environ, entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet marqué B ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A ci-dit, devis et commençant à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de la rue Magasin et Calliope, ledit lot mesurant vingt (20) pieds six (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces environ, entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1108 rue Magasin.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet marqué C ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, à même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages connu comme Nos 1100-02 rue Magasin.

4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Erato, Constance et Calliope, et désigné par le No 6 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 25 mai 1847 déposée en l'étude de D. L. McMorris, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds (30) de front sur la rue Magasin par une profondeur de cent vingt pieds (120) et formant l'encoignure de la rue Magasin et Erato, par une profondeur en ligne droite de cent vingt pieds (120) et une profondeur en ligne brisée de cent vingt pieds (120) et une largeur de trente pieds (30) et une ligne (1) ligne égales et parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui y sont construites, consistant en une maison à deux étages et deux magasins, connue comme No municipal 1019 rue Erato.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits, etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, cet Etat, borné par la venue Severn, la rue Première, Deuxième et Troisième, et désigné par le No 1 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCary, ancien notaire en cette ville; ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 16 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages avec un étage dans le fond, retiré de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres, hangar galerie sur la façade extérieure, et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en trois ans en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur portant huit (8) pour cent d'intérêt par an à la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite avec toutes les causes usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication et devant payer l'acte de vente par devant A. Wm. Edward Hébert, notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Jean Dimond, Jr. avocat.

15 juin—15 22 29 — août 5 12 16

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages

No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI, le 9 août 1906, à midi,

Succession de Mlle Caroline Graff.

No 79,243—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre signé daté et signé le 6 juillet 1906 par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Roman, Derbigny, Dupaine et Canal, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCary, ancien notaire en cette ville; ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages avec un étage dans le fond, retiré de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres, hangar galerie sur la façade extérieure, et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en trois ans en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur portant huit (8) pour cent d'intérêt par an à la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite avec toutes les causes usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur

Emile Pomes, avocat 12 juil—12 15 22 29—août 5 12 14

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

Vente de Propriété de Valeur, du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Mile, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant le No 2127 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno Jr. vs Philip Plapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mile, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, ledit lot de terre est composé de deux lots de terre contigus, tel désignés sur le plan fait par Henry Moenhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé en l'étude de L. Herman, alors un notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un pieds six pouces (31 6) de face à la rue Washington sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Walbaker, avocat pour la demanderesse

4 août 4 10 17 24 31—sept 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur, du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse Mile, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant le No 2127 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno Jr. vs Philip Plapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés séparément par les Nos 26 et 27 de l'îlet A, lesquels sont bornés par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, d'après le plan fait par Pecquet et Crawford, voyers déposé dans les archives de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, par le No 49, lesdits lots mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Toulouse par cent cinquante trois pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et est maintenant désigné comme lot No 5 A1 sur le nouveau plan municipal, étant sous le nom de Mme Helena Schaeff, épouse de Roger Grimes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Theo Cotenio, Esq. avocat.

27 juin—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District

Sample, Israelite Baptiste Church vs Jordan Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78,390—En vertu d'un writ de fieri facias contre la demanderesse la Sample, Israelite Baptiste Church et J. C. Perkins, J. B. Wilson, Matthew Wilson et Adeline Wilson, sécurités sur le bon d'injonction dans l'affaire ci-dessus et en faveur du défendeur Jordan Thomas à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 août 1906 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Eagatelle), Vertue et Force, désigné par le lot No 12 dans le devis par D. E. Seghers, voyer, daté le 16 décembre 1839 mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Union, maintenant rue Touro par cent vingt trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Wood & Woodville, avocats pour le demandeur en exécution.

13 juil.—13 20 27—août 3 10 16

Succession de Hugo Moritz Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 80,001. Division D. Attendu que Ernest Von Meysenberg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hugo Moritz Hoffmann, décédé intestat. Ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Solomon Wolff, avocat.

2 août—2 6 11

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le nouveau No municipal 1023 Avenue Washington, entre les rues Magasin et Constance.

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,926—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Constance, Washington, Magasin et Quatrième désignés par les lots Nos 15 et 16 de l'îlet 9 sur un plan fait par Henry Moenhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé en l'étude de L. Herman, alors un notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un pieds six pouces (31 6) de face à la rue Washington sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Walbaker, avocat pour la demanderesse

4 août 4 10 17 24 31—sept 6.

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Grande lots de valeurs dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Eleonburg, Quinzième ou Olive et St Pierre

2 propriétés de la Harry Bros Tank Co. Panama Tank Co. et environ un acre de terrain de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à enchère publique pour le compte de la succession de Jesse H. Massie les propriétés de valeur comme suit—

Deux certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre et Eleonburg lesquelles dits lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19 d'après le plan de Edgar Pilié, député voyer de ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30 2 3 chacun.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30 2 4 et le tout ensemble lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds.

Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Eleonburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 4 et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 3 et le tout ensemble dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Theodore G. Spitzfaden notaire, l'acquéreur devant assumer au-dessus de en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devant déposer 20 pour cents du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juin—22 29—août 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 11me jour de novembre 1886, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants à savoir:

Mme Amélia Heirson vs R. E. Simons son mari.—No 49,627—Jugement.

Sur la motion de J. N. Wolfson avocat pour la demanderesse et se prévalant des preuve pour supporter sa demande, la cour considérant l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 20 mai 1886 soit maintenant confirmé et fait final et que conformément à l'avis et jugement en faveur de la demanderesse Amélia Heirson, épouse de Rudolph E. Simons et contre le défendeur dit Rudolph E. Simons son époux présentant une séparation de propriété entre eux et dissolvant la communauté d'acquêts et gains jusqu'à l'existant entre eux, la reconnaissant la seule propriétaire des meubles et immeubles et l'autorisant à reprendre l'administration et le contrôle de sa propriété paraphernale.

Il est de plus ordonné que la demanderesse ait recouvre jugement contre le défendeur dans la somme entière de Quatre Cents (400) dollars et les dépens avec intérêt légal sur ladite A450 du 24 février 1886 jusqu'au paiement.

Jugement rendu le 11 novembre 1886.

Jugement signé le 17 novembre 1886.

Signé GEO. H. THEARD Juge

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans ce 1er jour d'août de l'année de Notre Seigneur dix neuf cent six.

J. McCORMICK, Député Greffier.

2 août—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Robert G. Guerard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison, capacité du siège est de 1367.

Il sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard encanteur, JEUDI le 30 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., Ltd. No 78,935 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certaine lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur lesquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur, en façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10" 6") de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène décors, chaises éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Legier notaire et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD

Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.

E. A. Sauvez, receveur.

29 juil—29—août 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Gus Lehman Jr. vs Athletic Park Amusement Company Ltd.

La Bâtisse Arcade, la Bâtisse Casino, la Bâtisse Ice Cream, la Bâtisse de la bande de musique, la Bâtisse Japonaise etc.

Aussi: le bail du jardin Park Athletic

No 79,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI le 16 août 1906 à 11 heures du matin, les ceux connus comme Park Athletic avenues Tulane et Carrollton — sera vendu à enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 juillet 1906 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, absent en congé de la susdite Cour Division B, absent en congé de la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un lot de bâtisses meubles, installations électriques, etc.

2. Le bail sur ladite propriété commençant le 1er novembre 1906 à $500 pour le trimestre finissant le 1er janvier 1907 payable d'avance et du 1er février 1907 et janvier 31 janvier 1908 à $2,000 par an payable en paiements trimestriels partiels de $500 chacun d'avance les premiers jours de novembre, février, mai et août de chaque année, le premier paiement avec le privilège de renouvellement pour deux ans additionnels au taux de $4000 par an payable d'avance en paiements trimestriels partiels commençant le 1er février 1908. L'acquéreur devant assumer toutes les obligations du bail et de se conformer aux termes et conditions, et de payer le loyer du moment qu'il est dû.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel, Hart & Davey, E. Howard McCaleb, avocats.

A. E. Lemle & Brosgrove.

29 juin—27 août 5 12 19

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Grande lots de valeurs dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Eleonburg, Quinzième ou Olive et St Pierre

2 propriétés de la Harry Bros Tank Co. Panama Tank Co. et environ un acre de terrain de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à enchère publique pour le compte de la succession de Jesse H. Massie les propriétés de valeur comme suit—

Deux certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre et Eleonburg lesquelles dits lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19 d'après le plan de Edgar Pilié, député voyer de ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30 2 3.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30 2 4 et le tout ensemble lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds.

Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Eleonburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 7, 9 et 11 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 4 et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 3 et le tout ensemble dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Eleonburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Theodore G. Spitzfaden notaire, l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devant déposer 20 pour cents du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juin—22 29—août 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division B—No 79,975—Jean B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actes et passages dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les publications avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Jean B. Manning soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Charles F. Fletchinger notaire en son étude dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane commençant son ordre dans le jour d'août 1906, à 10 heures a.m. pour voter accordant ou refusant application audit John B. Manning pour un répit de six (6) jours et un tout mois de la date de la réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues et arrêtées.

Nouvelle Orléans 26 juillet 1906. A. D. JOHNSON, Jr.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Député Greffier.

Henry G. Stewart et Lyle Saxon avocats

3 août—3 15 29

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division B—No 79,976—John B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actes et passages dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les publications avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit John B. Manning soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Charles F. Fletchinger notaire en son étude dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane commençant son ordre dans le jour d'août 1906, à 10 heures a.m. pour voter accordant ou refusant application audit John B. Manning pour un répit de six (6) jours et un tout mois de la date de la réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues et arrêtées.

Nouvelle Orléans 26 juillet 1906. A. D. JOHNSON, Jr.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Député Greffier.

Henry G. Stewart et Lyle Saxon avocats

3 août—3 15 29

Succession de Mme Mary McCord, épouse de William Johnson

No 77,096, Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, les rues Palmyre, Priéur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage simple 209-211 213 rue Roman.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprennent la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Loomis Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division B—No 79,975—John B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actes et passages dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les publications avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit John B. Manning soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Charles F. Fletchinger notaire en son étude dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane commençant son ordre dans le jour d'août 1906, à 10 heures a.m. pour voter accordant ou refusant application audit John B. Manning pour un répit de six (6) jours et un tout mois de la date de la réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues et arrêtées.

Nouvelle Orléans 26 juillet 1906. A. D. JOHNSON, Jr.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Député Greffier.

Henry G. Stewart et Lyle Saxon avocats

3 août—3 15 29

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 14 AOUT 1906

Succession de Elizabeth Brown — No 79,627, Cour Civile de District Division A.

Un Cottage Double élevé de terre très attrayant

Nos 3217-19 avenue Canal (entre les rues Lopez et Rendon).

Attention! Spéculateurs, Chercheurs de Homes et Placeurs — A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne — A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER encanteur — Bureau 846 rue Commune — En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 11 juillet 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI le 14 août 1906 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonnerre, Bourbon, Lopez et Rendon, désigné par le No cinq (5) sur un plan et certificat d'arpentage fait par E. Pilié voyer et annexé à un acte de vente passé pardevant N. H. Trist notaire le 27 mars 1895, ledit lot commençant à une distance de cent vingt trois pieds et six lignes de l'encoignure de la rue Lopez et mesurant trente et un pieds de face à la rue du Canal par cent trente neuf pieds et cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque sur la propriété, et toutes les causes usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur

12 juil—12 15 22 29—août 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Huff Bros vs Maurice Green.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 26,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 14me jour d'août 1906, à 11 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano Gilbert, un lot de meubles de maison, une petite presse, un lot de cheminées de dessous, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant — WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. — John B. Fisher avocat pour les demandeurs.

3 août—3 5 14

Albert Mackie Grocery Co., Ltd., vs Willis et Wending insolido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 26,324. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, Mandat Wills défendeur dans cette affaire je procéderai à vendre à enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11me jour d'août 1906, à 11 heures a.m. la propriété ci-après décrite, à savoir — 1 cash register, 1 lot assorti d'épicerie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et num